

Maternelle-Elémentaire-Collège-Lycée
Enseignement Général et Technologique-Cycle Supérieur
Bd des Martyrs (Latrille) Cocody II plateaux 01 B.P 3114 Abidjan 01
Tel: (225) 27 22 41 46 10 ☎ Fax: (225) 27 22 41 87 24
<http://www.farandole.ci> proviseur@farandole.ci École primaire
et collège homologués par l'Éducation Nationale française

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT N°1 **DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026**

Le **jeudi 06 novembre 2025 à 16H30** a eu lieu la réunion du Conseil d'Etablissement en Salle polyvalente. À cette première partie de la réunion, étaient présents les membres suivants :

➤ **Membres de Droit**

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------|
| - M. FOURCADE : Proviseur | M. KOUDOU : Comptable |
| - Mme GBETI : Directrice du primaire | M. IROGBO Georges : CPE |
| - M. KRAH : Proviseur Adjoint | |

➤ **Invités**

- | | |
|---------------------------------|---|
| - M. LAGAHUZERE (COCAC adjoint) | M. SESSOU (Cabinet comptable Excelsior) |
|---------------------------------|---|

➤ **9 Professeurs**

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| - M. N'CHO (Secondaire) | Mme BOUAH (Primaire) |
| - M. ASSOKO (Secondaire) | M. YAO DON (Secondaire) |
| - Mme KONAN (Primaire) | M. KONHI Franck (Secondaire) |
| - M. LEBAI (Secondaire) | Mme KOUAKOU Amlan (Secondaire) |
| - M. AKA Franck (Secondaire) | |

➤ **Représentants des parents délégués**

- | | |
|----------------------------------|----------------------|
| - Mme DRABO (Titulaire) | M. TLILI (Suppléant) |
| - Mme BAH Fatoumata (Suppléante) | |
| - | |

Absents :

- | | |
|-------------------------------|-----------------------|
| - Mme MAINASSARA (Parents) | Mme DIAKITE (Parents) |
| - Mme KAKOU-MARCEAU (Parents) | |

➤ **Représentants des élèves**

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| - M. SANGARE Issouf (CVL) | Mlle GOHOU LOU (CVL) |
| - Mlle LESSIEHI Odelia (CVC) | Mlle TIA Manessa (CVL) |
| - Mlle AHOZI Audrey (CVC) | M. LOUA Gondo (CVC) |
| - Mme ASSEMIEN Moya (CVL) | Mlle LESSIEHI Odelia (CVC) |
| - M. LOUA Désiré (CVL) | |

➤ **Représentants du personnel**

- M. KOFFI

Mme GBAGBA

L'Ordre du Jour est le suivant :

- I. Installation
- II. Validation du PV du Conseil d'établissement 06-25 P/V
- III. Bilan de la rentrée
- IV. Modifications et nouveautés
- V. Qualité pédagogique et éducative
- VI. Budget et travaux
- VII. Sécurité
- VIII. Documents structurants
- IX. Rayonnement
- X. Questions diverses

Début : 16h38

Le proviseur ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des membres présents, et rappelle que le Conseil d'établissement est « *l'instance où les intentions collectives deviennent des réalités* ». Après avoir félicité les nouveaux élus, le Proviseur salue également la présence de M. **SESSOU**, représentant du cabinet comptable Excelsior, chargé d'appuyer l'exposé de **M. KOUDOU**. Le Proviseur explique aux participants que le contenu de cette réunion se déroulera en deux parties :

- **L'installation des différentes instances de l'établissement ;**
- **Le conseil d'établissement proprement dit.**

Il signale l'absence de **Mmes DIAKITE, KAKOU-MARCEAU et MAINASSARA**, excusées.

Première partie

I- INSTALLATION DES INSTANCES

Le proviseur laisse le choix aux membres de s'inscrire dans les différentes instances en tant que titulaires ou suppléants. Pour cela il passe la parole à **M. KRAH**.

Composition des instances : voir annexe 1

Après l'affectation des membres dans les différentes instances, le proviseur propose aux membres suppléants de se retirer s'ils le désirent, afin de débiter la réunion. Il rappelle qu'en revanche seuls les membres titulaires auront le droit de vote.

Seconde partie

Les membres titulaires :

➤ **5 Membres de Droit**

- M. FOURCADE : Proviseur
- M. KOUDOU : Comptable
- Mme GBETI : Directrice du primaire
- M. IROGBO Georges : CPE
- M. KRAH : Proviseur Adjoint

➤ **2 Invités**

- M. LAGAHUZERE (COCAC adjoint)
- M. SESSOU (Cabinet comptable Excelsior)

➤ **5 Professeurs**

- M. N'CHO (Secondaire)
- M. LEBAI (Secondaire)
- M. ASSOKO (Secondaire)
- Mme BOUAH (Primaire)
- Mme KONAN (Primaire)

➤ **3 Représentants des parents**

- Mme DRABO (Titulaire)
- M. TILILI (Suppléant)
- Mme BAH Fatoumata (Suppléante)

• **Excusées**

- Mme MAINASSARA (Titulaire)
- Mme KAKOU-MARCEAU (Titulaire)

➤ **2 Représentants des élèves**

- M. SANGARE Issouf (CVL)
- Mlle LESSIEHI Odelia (CVC)

➤ **1 Représentant du personnel**

- M. KOFFI Bienvenu

II- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT PRECEDENT

Le proviseur début la réunion en demandant aux membres s'ils adoptent le dernier procès-verbal du Conseil d'Etablissement qui s'est tenue le **19 juin 2025**.

- **Le proviseur demande de voter pour adopter ce procès-verbal :**

Non : 0	Abstention : 0	Approbation : 16
----------------	-----------------------	-------------------------

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le proviseur rappelle les axes stratégiques définis lors du précédent conseil :

- La qualité pédagogique et éducative
- L'approfondissement de la relation école-familles
- Le rayonnement de l'établissement
- Le climat scolaire

Ces lignes directrices doivent donner les premières orientations pour ce Conseil d'établissement.

III- BILAN DE RENTREE – PRIMAIRE ET SECONDAIRE

1. Effectifs

Le Proviseur présente le bilan chiffré de la rentrée 2025.

Il évoque une légère baisse globale des effectifs, tout en soulignant que le recul est moins marqué que l'an passé. En effet, le Secondaire a perdu une vingtaine d'élèves, ce qui indique un ralentissement de la chute observée depuis 2023.

Selon lui, cette stabilisation résulte d'un nouveau modèle éducatif, qui attire désormais des familles motivées et impliquées. Il note également que plus de **55 %** des élèves de **6^{ème}** de **2^{nde}** sont de nouveaux inscrits.

Mme GBETI prend ensuite la parole. Elle confirme une baisse de 20 élèves, principalement en maternelle, mais a insisté sur le fort engagement des nouveaux parents, très investis. Son objectif est désormais de fidéliser ces nouvelles familles, afin de stabiliser les effectifs entre **120** et **130** élèves à la **rentrée prochaine**.

Le Proviseur conclut ce point en rappelant que la relance de l'ensemble passe par une revalorisation du primaire, moteur du recrutement et de l'image de l'établissement.

2. Fonctionnement général

Le Proviseur dresse un bilan des priorités du moment. Il précise que les premières semaines, marquées par des ajustements, laissent place à une vision de long terme qui mène jusqu'à la fin de l'année. Ainsi, de nombreux dispositifs d'individualisation sont en cours de déploiement : groupes de besoins, accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), accueil des élèves allophones.

Il passe la parole à **Mme GBETI** qui confirme que le début d'année a été exigeant, notamment en raison de la recomposition de la structure pédagogique.

Cependant, les équipes travaillent activement sur des projets pédagogiques en périodes 3 à 5, tout en préparant les festivités de Noël. Elle évoque également un partenariat en élaboration avec l'Institut Français de Côte d'Ivoire (IFCI) autour du FLS (français langue seconde).

3. EBEP et élèves allophones

M. **KRAH** présente le travail conduit autour des EBEP et des élèves allophones.

Il rappelle que l'établissement, engagé depuis **2021** dans une politique d'école inclusive, s'efforce d'accompagner chaque élève selon ses besoins spécifiques, qu'il s'agisse de troubles d'apprentissage, de handicap ou de difficultés linguistiques.

Il souligne notamment l'arrivée progressive de nouveaux élèves étrangers, dont les familles, installées à Abidjan pour des raisons professionnelles, recherchent un enseignement français structuré.

Face à cette évolution, l'établissement a su s'adapter en renforçant ses dispositifs d'appui linguistique. Ainsi, un partenariat a été signé avec l'IFCI, permettant la mise en place de cours de Français Langue Étrangère

(FLE) dispensés par des formateurs spécialisés.

Concernant les EBEP, il évoque les équipes éducatives menées en priorité sur les classes d'examens.

Il profite de cette occasion pour féliciter les enseignants du Primaire et du Secondaire pour leur implication auprès des élèves concernés. Il précise qu'en 2024-2025, une élève allophone a obtenu son DNB, « *preuve que l'inclusion, lorsqu'elle est bien accompagnée, favorise la réussite* ».

4. Vie scolaire

M. **KOFFI** présente le document B, qui analyse les données sur les absences, retards et sanctions.

Il met en évidence une baisse notable des absences et des retards par rapport à l'année précédente. Il précise aussi que cette amélioration témoigne d'une implication accrue des familles et d'un suivi rigoureux de la Vie scolaire. Le travail de prévention, les échanges réguliers avec les parents et la proximité entre la vie scolaire et les enseignants ont contribué à créer un climat serein.

Le **Provisseur** complète cette présentation en soulignant l'évolution positive du comportement des élèves, notamment dans la classe de 1^{ère} STMG, où l'on observe une maturité accrue. Il rappelle que la réussite scolaire est étroitement liée à cette dernière.

Enfin, il salue l'implication de l'ensemble du personnel et de l'Association des Parents d'Élèves (**APEF**), dont la création récente permet d'entretenir un dialogue plus direct avec les familles.

IV- MODIFICATIONS ET NOUVEAUTES

1. Création d'une Association Sportive

Le **Provisseur** présente le document 2, relatif au règlement intérieur et au programme de l'Association Sportive. Il rappelle que la création de cette association s'inscrit dans la logique du réseau **AEFE**, où chaque établissement français dispose d'une AS favorisant la pratique sportive et les rencontres entre établissements.

Il précise que, malgré le manque d'espaces dédiés à l'EPS, les activités démarreront progressivement, avec la volonté de développer une véritable culture sportive interne.

Les membres du Conseil expriment leur adhésion à cette initiative.

2. Réajustement des horaires du Secondaire

Le **Provisseur** présente une proposition visant à décaler le début des cours du secondaire de 13h10 à 13h15, afin d'harmoniser les horaires avec le Primaire.

Cette modification répond à un problème de logistique rencontré par les familles ayant des enfants dans les deux cycles. Après échanges, il a été convenu que cette mesure faciliterait la surveillance des élèves et éviterait les périodes de flottement en début d'après-midi.

M. N'CHO demande des précisions sur les horaires de fin de journée. Avec **M. TLILI**, il rappelle que le primaire termine à 16h00, contre 16h15 pour le secondaire, et s'interroge sur le risque de décalage pour les parents.

Le **Provisseur** reconnaît la pertinence de cette remarque et explique qu'il préfère un léger décalage en fin de journée, plus simple à gérer, plutôt qu'en début d'après-midi. Selon lui, les élèves de primaire sont mieux encadrés à la sortie, notamment sous le préau ou dans les cars, ce qui facilite la surveillance.

Mme GBETI, directrice du primaire, confirme ce point et souligne qu'en fin d'après-midi, les élèves sont

plus calmes, alors qu'à midi, les plus jeunes arrivent trop tôt et sont souvent agités.

M. LEBAI demande quand ce changement entrera en vigueur.

Le Proviseur répond que la nouvelle organisation entrera en vigueur **lundi 10 novembre 2025**, après information des parents et des élèves.

- **Le proviseur met au vote cette proposition :**

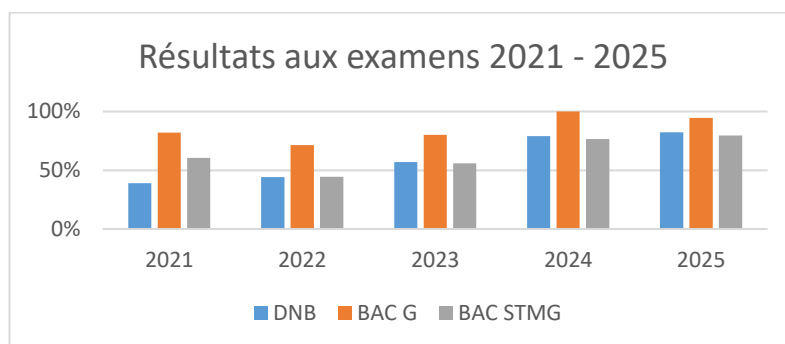
Non : 0	Abstention : 0	Approbation : 16
----------------	-----------------------	-------------------------

La proposition est adoptée à l'unanimité

V- QUALITE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1. Résultats aux examens 2025

Le proviseur présente les résultats sous forme de graphique récapitulatif :



- Baccalauréat général : **95 %** de réussite
- Baccalauréat STMG : **82 %**
- DNB : **82 %**

Le proviseur félicite les équipes pédagogiques pour leur constance et leur professionnalisme.

Il souligne également la progression continue des taux de réussite depuis **2022**.

Il insiste sur la réussite remarquable de **4** anciens élèves de **STMG** admis en classes préparatoires ECT.

Cette réussite, selon lui, « confirme le travail produit et la crédibilité du modèle pédagogique ».

2. Calendrier de l'année scolaire 2025-2026 (pour vote)

Le proviseur présente le calendrier. Sur le document 3 (calendrier) ont été présentés et détaillés :

- Découpage en trimestres et dates des conseils de classe ;
- Examens blancs planifiés sur l'année ;
- Opérations d'orientation (dont la Semaine de l'orientation) ;
- Rayonnement culturel et institutionnel ;
- Réunions des instances représentatives.

- **Le proviseur met au vote ce calendrier de l'année :**

Non : 0	Abstention : 0	Approbation : 16
----------------	-----------------------	-------------------------

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

Le proviseur en profite pour décrire la 1^{ère} Semaine de l'orientation, organisée dès la semaine suivante, durant laquelle **18 séances** seront proposés aux élèves de la **5e** à la **Terminale**, en lien avec des établissements français partenaires (**BTS, classes préparatoires**). Il aura une 2^{ème} séquence d'orientation qui est prévue du **2 au 4 décembre** (salon virtuel AEFE), suivie d'une 3^{ème} séquence prévue **9 et 16 février 2026**, centrée sur les familles.

3. Évaluations diagnostiques

Les évaluations diagnostiques en mathématiques et en français 6^{ème} et 4^{ème} ont permis d'identifier les besoins de chaque élève.

Les résultats, selon **M. KRAH**, servent à renforcer la coordination inter-degrés et orienter le Conseil école – collège en amont. De même, des outils tels que **le Conseil pédagogique** et **les Conseils d'enseignement** seront utilisés en aval au Secondaire.

4. Certifications et tests de positionnement

Le proviseur informe les membres que les élèves sont engagés dans divers programmes de certification :

- PIX pour les compétences numériques,
- ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière),
- Ev@lang en 3^{ème} pour la Langue vivante A,
- Certifications externes : TOEFL, DELF et DELE.

Il informe que ces dispositifs visent à valoriser les compétences des élèves et/ou à renforcer leur ouverture internationale.

5. Organisation d'un éventuel distanciel

Le **Proviseur** informe le Conseil qu'une réflexion a été lancée sur la mise en place d'un dispositif d'enseignement à distance. Cette demande de Mme **MAÏNASSARA** en juin dernier visait à anticiper d'éventuelles situations de crise.

La cellule sécurité a été mobilisée pour en étudier les aspects technique et pédagogique.

VI- BUDGET ET TRAVAUX

1. Travaux

M. **KOUDOU**, gestionnaire, présente le document 4, consacré à la situation budgétaire et aux travaux. Il dresse un bilan des opérations exécutées, en cours et programmées pour l'année **2025-2026**. Au cours de la période écoulée, plusieurs travaux d'entretien et de réhabilitation ont été effectués afin d'améliorer le cadre d'apprentissage :

- Réfection partielle des toitures de bâtiments anciens ;

- Rénovation de certaines salles de classe du primaire ;
- Maintenance des équipements électriques et informatiques ;
- Amélioration de la signalétique intérieure et extérieure.

Ces interventions ont été réalisées dans le respect du budget alloué et en cohérence avec les priorités fixées lors du précédent conseil d'établissement. Pour l'année en cours, il est prévu de poursuivre la modernisation des infrastructures avec :

- Le réaménagement des espaces du primaire, notamment les salles de maternelle ;
- La création d'espaces de vie et de détente pour les élèves ;
- Le renforcement des dispositifs de sécurité dans les bâtiments ;
- A cet effet, la consultation d'un architecte est en cours de programmation.
- Par ailleurs, une étude sera commandée pour la rénovation du plateau sportif.

Le proviseur précise que ces aménagements s'inscrivent dans une stratégie globale de revalorisation du site, afin de renforcer l'image et l'attractivité de l'établissement.

2. Budget et priorités

Concernant le volet financier, **M. KOUDOU** a indiqué que le budget prévisionnel demeure équilibré, malgré un léger recul des effectifs. Les dépenses prioritaires porteront sur :

- L'entretien courant et la maintenance préventive ;
- L'investissement pédagogique (outils numériques, laboratoires, documentation) ;
- La sécurité et la santé scolaire ;
- Et enfin la communication et le rayonnement, afin de consolider la notoriété de La Farandole.

M. TLILI insiste sur la nécessité d'un plan de communication ambitieux, notamment une modernisation du logo et de l'identité visuelle de l'école. Le proviseur confirme qu'un chargé de communication a récemment été recruté et qu'une nouvelle charte graphique est à l'étude.

VII- SECURITE

Le proviseur présente le document 5 relatif au Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) **2025–2026**. Il en rappelle les modalités. Le bilan **2024-2025** a permis d'actualiser les plans d'évacuation et de confinement et de réviser les fiches. Le programme d'exercices comprend pour cette année :

- Deux exercices d'évacuation incendie (1 occurrence programmée pour le lundi suivant)
- Deux exercices intrusion – mise à l'abri (1 occurrence réalisée)
- Un exercice d'évacuation des transports

VIII- AUTRES DOCUMENTS STRUCTURANTS

1. Partenariats, conventions et avenants

Le proviseur présente les documents 6 à 9 :

- Convention piscine - Primaire, permettant la reprise des séances de natation dans le cadre des cours d'EPS ;

- Idem pour le Secondaire ;
- Avenant IFCI – Centre culturel, portant sur l'accès privilégié des élèves à la médiathèque ;
- Convention IFCI – FLE, fixant les modalités de partenariat pour les cours de Français Langue Étrangère évoqués plus haut.

2. Projet local d'évaluation

Le proviseur explique que le projet local d'évaluation constitue un document essentiel.

Les objectifs sont :

- La définition de critères d'une moyenne représentative
- Une harmonisation des pratiques de notation, par exemple sur le coefficientage
- Des modalités de rattrapage pour les élèves absents

La rédaction de ce document sera engagée à partir d'avril 2026 et applicable à la rentrée 2027.

3. Projet d'établissement 2026-2030

Le document 10 présente les étapes de rédaction du nouveau Projet d'établissement, dont la publication est prévue pour juin 2026. Le Proviseur insiste sur l'importance de cette démarche collective. Le calendrier se décline en **six phases** :

- Consultation communautaire via Pronote (**jusqu'au 9 novembre 2025**) ;
- Choix des axes prioritaires (**14-28 novembre 2025**) ;
- Travail en commissions (**8 décembre 2025-19 février 2026**) ;
- Synthèse et élaboration du projet finalisé (**avant le 10 avril 2026**) ;
- Soumission au Conseil d'établissement (**18 juin 2026**) ;
- Publication officielle (**fin juin 2026**).

4. Avenant au Projet d'établissement 2021–2025

Le proviseur demande de voter pour un avenant afin d'assurer la continuité entre les deux projets (**2021-2025 et 2026-2030**).

Vote

Non : 0	Abstention : 0	Approbation : 16
----------------	-----------------------	-------------------------

L'avenant est adopté à l'unanimité.

IX- RAYONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Le proviseur détaille plusieurs axes prioritaires dans le cadre de la Campagne d'inscriptions 2026 :

- Projets et animations du Primaire, renforçant la visibilité de l'établissement à travers des portes ouvertes et des spectacles ;
- Développement des partenariats avec des établissements du système national et notamment à Yopougon, grâce à des actions de dons et d'accueils de classes de CM2 ;
- Organisation d'événements culturels et sportifs ;

- Tables rondes sur le modèle DATE (« Des amis très envahissants »), visant à faire travailler des parents sur des thèmes sociétaux
- Implication de l'APEF et des instances élèves (CVC-CVL) comme forces de proposition et d'action

Selon le Proviseur, ces actions doivent contribuer à améliorer l'image externe de La Farandole et renforcer le sentiment d'appartenance au sein de la communauté scolaire.

X- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été déposée.

Le proviseur remercie tous les membres pour leur engagement et leurs échanges constructifs. La réunion prend fin à **19H25**.

Fin de rédiger par Mme Bocakou le 14/11, validé par le proviseur le 16/11/2025

